

N° 5306³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2003-2004

PROJET DE LOI

**modifiant la loi du 4 juin 1981 concernant l'assistance administrative
entre les Etats membres de la Communauté économique européenne
en matière de taxe sur la valeur ajoutée**

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

(14.4.2004)

Monsieur le Ministre,

La Chambre d'Agriculture a analysé le projet de loi sous rubrique en séance plénière.

Le projet sous avis a pour objet de transposer en droit national la directive 2003/93/CE qui modifie la directive 77/799/CEE concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des Etats membres dans le domaine des impôts directs et indirects, dans le sens d'élargir son champ d'application aux taxes sur les primes d'assurances visées dans la directive modifiée 76/308/CEE.

La Chambre d'Agriculture n'a pas d'observation particulière à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire général,
Robert LEY

Le Président,
Marco GAASCH

